RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS MAYENNAISES EN MARCHE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec

LA MAYENNE LE DÉPARTEMENT

AMF53

CAUE 53

INVITATION

destinée aux élus, techniciens et membres de la société civile

La commune de Colombiers-du-Plessis,

Source : natureparif

en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne, l'AMF et le CAUE **vous invitent à échanger sur :**

Mardi 23 juin 2015
de 17h30 à 20h

Salle des fêtes de Colombiers-du-Plessis
(1 Place de l'Eglise)

Inscription à retourner avant le 19 juin
bulletin en ligne

La gestion différenciée des cimetières

« L'objectif de la **gestion différenciée dans un cimetière** consiste à concevoir cet espace comme un **espace jardiné** et faire en sorte que le **végétal** ne soit plus une contrainte mais, au contraire, **un atout pour ce lieu public**, par exemple par l'enherbement des allées, la mise en place de plantes couvre-sol, etc.

De plus, dans un contexte où la réglementation relative à l'usage des produits phytosanitaires est de plus en plus contraignante, **les cimetières**, avec les terrains de sports, sont souvent la dernière étape du « zéro phyto » pour les collectivités. La mise en œuvre d'une gestion différenciée peut ainsi faciliter un entretien sans pesticides.

Toutefois, il reste souvent difficile d'appliquer ce mode de gestion dans les cimetières du fait de la perception des familles vis-à-vis du lieu, mais aussi à cause d'une conception au départ, trop souvent minérale. La **conception nouvelle des cimetières ou de leur extension peut être une opportunité au changement de pratiques**. Enfin, plus qu'ailleurs, la **communication est un outil indispensable** pour accompagner les changements dans les cimetières. »

Source : guide pratique – conception et gestion écologique des cimetière, Naturearif, 2015

A partir du 31 décembre 2016, il sera interdit aux personnes publiques d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, de forêts et de promenades*.

**Source : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028571536&dateTexte&categorieLien=id*

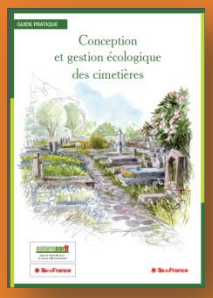

Guide pratique de l'Agence régional de la nature et de la biodiversité d'Ile de France

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- Qu'est-ce que la gestion différenciée des cimetières ?
- Quelles questions se poser pour entretenir un cimetière ?
- Pourquoi et comment oser le (ré)aménagement de son cimetière ?
- Quels sont les exemples d'actions, les retours d'expériences, les conseils à partager ?

Une seconde session sera organisée dans le Sud Mayenne à l'automne 2015.

Au programme de cette rencontre :

Mardi 23 juin
de 17h30 à 20h
Salle des fêtes de Colombiers-du-Plessis

Sébastien Lévêque (Paysagiste DPLG, Urbaniste du CAUE), présentera des éléments de contexte sur l'évolution des cimetières dans l'espace et dans le temps, réflexion sur la requalification et l'extension de ces lieux en mutation.

Edith Divaret, maire de Colombiers-du-Plessis, présentera la démarche mise en place par la commune pour l'aménagement de son cimetière.

Une visite du cimetière, guidée par Madame le Maire, ponctuera cet atelier.

Echanges avec la salle à partir de témoignages

- **Monsieur Cuillerier**, responsable des espaces verts à Précigné (72), expliquera les pratiques mises en place depuis 5 ans par les agents de la commune

- **Quentin Vieron et Agathe Lemoine**, animateurs de Pyht'Eau Propre 53, donneront des exemples et des techniques de végétalisation des cimetières.

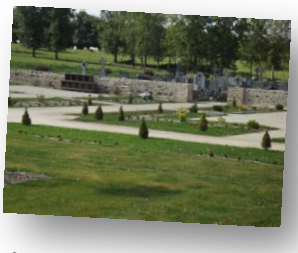

Cimetière de Colombiers-du-Plessis

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02
mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : www.synergies53.fr

Rencontre co-organisée par : Synergies — Commune de Colombiers-du-Plessis

Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable » financée par :